

# Décarboner sa TPE-PME

Comprendre & agir



AXA  
Prévention

*AD*

# Édito

Le 12 décembre 2015 est signé l'Accord de Paris, qui fixe nos contributions nationales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif pour les pays européens est clair : réduire leurs émissions d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport à 1990.

L'effort de décarbonation touche toutes les entreprises, des plus grandes aux plus petites. Les 165 000 TPE-PME-ETI représentent à elles seules 30% de l'empreinte carbone (émissions territoriales et émissions liées aux importations) de la France.

Rien ne se fera donc sans elles.

Pourtant, les dirigeants et leurs équipes manquent de temps, dans le quotidien des affaires. En témoignent les chiffres de l'étude menée par AXA Prévention : si 41% des dirigeants de TPE et PME ont le sentiment que leur entreprise est déjà affectée par le changement climatique, 65% se sentent seuls ou peu accompagnés pour avancer sur la transition écologique de leur entreprise et 78% n'ont pas encore fait de Bilan Carbone®.

Face à ces constats, notre association AXA Prévention a souhaité accompagner les entreprises dans leur démarche de décarbonation. Depuis plusieurs années, elle soutient les dirigeants et dirigeantes de TPE-PME, avec des services gratuits que ce soit pour réduire les risques routiers, protéger l'entreprise des cybers attaques ou encore préserver la santé des salariés.

Dans ce guide, vous trouverez des témoignages, des actions concrètes à mettre en place pour se lancer, des suggestions de formations, ainsi que les liens vers les acteurs susceptibles de vous soutenir financièrement.

La transition écologique n'est pas qu'un enjeu de maîtrise des risques climatiques. Elle implique une transformation profonde des entreprises, de leurs organisations, de leurs modèles économiques et de leurs ancrages territoriaux. Puisse cette démarche de sensibilisation autour du carbone vous aider à enclencher des actions concrètes, pas à pas, pour avancer ensemble dans la bonne direction !

**Guillaume Borie**  
Directeur Général  
AXA France



# Sommaire

**Edito** p-02

---

**Contributeurs du guide** p-04

---

**Transition écologique :  
la perception des TPE-PME** p-07

---

**Témoignages d'entreprises** p-08

---

Deschaumes

Ponthier

Fonderies de Sougland

Megevand Frères

Tecnifibre

Altheora

Foodchéri

**Passer à l'action** p-30

---

**Accompagnement** p-33

---

**Glossaire** p-37

---

# Derrière ce guide

## **AXA Prévention**

AXA Prévention est l'unique association d'intérêt général de prévention multirisque du secteur de l'assurance. Sa mission est de développer la culture de prévention de tous les Français, pour baisser leur exposition aux risques en santé, sur la route, à la maison, face aux écrans et au changement climatique.

## **Bpifrance**

Bpifrance accompagne les entreprises françaises à tous les stades de leur développement. Elle offre des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise. Bpifrance accompagne les dirigeants de startups, de PME et d'ETI à travers trois piliers essentiels : le conseil, la formation et la mise en réseau. L'objectif est d'aider ces entreprises à construire leur stratégie, à structurer leur développement et à se transformer pour intégrer les enjeux climatiques et digitaux.

## **Carbon Cutter**

Carbon Cutter (ex Magelan) est un cabinet de conseil en transition écologique présent à Paris, Lyon et Nantes. Ils accompagnent leurs clients PME, ETI et institutions financières dans la définition et la mise en œuvre de plans de transition climatiques et environnementaux au bon niveau. En parallèle, Carbon Cutter développe des projets innovants et des ressources en accès libre pour contribuer plus largement à la transition écologique.

## **AXA Climate**

AXA Climate, filiale du groupe AXA dédiée à l'adaptation au changement climatique, soutient des secteurs comme l'agroalimentaire, l'industrie, la finance et le secteur public. Elle propose des produits d'assurance, des prestations de conseil, plus de 40 heures de formation en ligne et une série d'outils digitaux de projection climatique. En s'appuyant sur la science et la data, AXA Climate accompagne les entreprises et acteurs publics pour relever les grands défis environnementaux et leur permettre d'adopter des stratégies d'adaptation et d'atténuation concrètes et spécifiques à leurs territoires et réalités.

# Transition écologique

La perception des TPE-PME



# Perception des dirigeants de TPE-PME

Pour limiter les phénomènes climatiques extrêmes qui sont de plus en plus intenses et fréquents, il est nécessaire de maintenir la hausse des températures en dessous de 2°C, comme le précise l'Accord de Paris. Nous devons pour cela tous participer à l'effort général et l'action des entreprises, même les plus petites, est clé pour y arriver.

Afin de comprendre les défis et attentes des dirigeants de TPE-PME en matière de transition écologique, l'association AXA Prévention a mené une étude\* auprès de 1001 entreprises françaises de moins de 50 salariés. Cette étude porte sur la perception qu'elles ont du changement climatique, de la décarbonation et de la santé environnementale.

Il en ressort que bien que **41% des dirigeants ont le sentiment que leur entreprise est affectée par le changement climatique**, les risques climatiques ne font pas partie de leurs enjeux prioritaires.

En effet, les risques économiques (50%), la sécurité au travail (40%) et la **santé au travail (38%)** sont considérés comme des priorités, tandis que les risques climatiques ne recueillent que 11% d'attention.

Par ailleurs, **65% des dirigeants estiment être peu accompagnés, voire seuls, pour avancer sur la transition écologique de leur entreprise**. Les principaux obstacles rencontrés sont d'ordre économique et humain, avec notamment, le manque de budget (48%), la non-compatibilité avec leur business model (41%), le manque de compétences au sein de leurs équipes (22%).

## Transition Ecologique : principaux obstacles rencontrés par les dirigeants

Manque de budget

48%

Business Model non adapté

41%

Manque de compétences internes

22%

# Perception des dirigeants de TPE-PME

Il est également intéressant de noter que **78% déclarent ne pas avoir réalisé le Bilan Carbone® de leur entreprise.**

Cependant, les dirigeants interrogés ont déjà pris des mesures pour lutter contre le changement climatique, telles que :

- la mise en place d'actions pour **économiser l'énergie dans leurs locaux** à 73%
- la révision de leur chaîne de valeur pour **minimiser la production de déchets** à 59%
- la mise en place de mesures pour **économiser l'eau nécessaire** aux activités de l'entreprise à 55%.

De plus, **68% des dirigeants ont réalisé leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**, et 53% le mettent à jour chaque année.

Enfin, 89% des dirigeants interrogés considèrent que les entreprises ont un rôle à jouer pour prendre soin de la santé environnementale et **80% expriment le désir d'agir davantage pour l'environnement** afin de mieux protéger la santé de leurs salariés et de leurs clients.

Ces résultats mettent en lumière la volonté des dirigeants de TPE-PME d'intégrer davantage la dimension environnementale et de santé au sein de leurs entreprises, malgré les défis économiques et humains auxquels ils sont confrontés.

AXA Prévention s'est donné comme mission d'aider les TPE-PME à réduire les émissions de gaz à effet de serre de leur activité, pour limiter les risques liés au changement climatique et de se préparer au mieux à y faire face.

\* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante: « Sondage OpinionWay pour AXA Prévention » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

# Témoignages

Ces entreprises qui  
ont sauté le pas



# Deschaumes



**Activité :** fabrication de parquets

**Nombre de salariés :** 60

**Géographie :** Saint-Pierre-Les-Etieux (Cher)

**Date de création :** 1991

**Personne interviewée :** Samuel Deschaumes, président



Le groupe Deschaumes est un fabricant de parquets et produit du bois français depuis 4 générations. Deschaumes mène depuis plusieurs années une démarche environnementale et vient de lancer Naofloor, le premier revêtement de sol à Bilan Carbone® neutre, un parquet massif démontable et réutilisable à l'infini.

## Pourquoi avez-vous initié une démarche de décarbonation ?

Notre entreprise est intrinsèquement liée à la forêt, qui est au cœur des enjeux environnementaux et a un rôle crucial à jouer dans l'atteinte des objectifs climatiques français. C'était une évidence pour moi de tout faire pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone 2050.

## Par quoi avez-vous commencé ?

Nous menions déjà des actions vertueuses sans le savoir depuis nos débuts : chaudières biomasse alimentées par nos chutes de bois ou achat de bois en circuit court dans des forêts à quelques kilomètres de chez nous par exemple.

J'ai véritablement pris conscience des enjeux climatiques en 2015. Cela me posait problème que le parquet ne soit pas démontable ni réutilisable, alors que c'est un produit bois qui a un rôle fondamental à jouer dans le stockage durable du carbone. **J'ai eu l'étincelle en 2021 lorsque j'ai eu l'idée de Naofloor, un parquet démontable et réutilisable à l'infini.** Cela a donné le top départ de notre démarche de décarbonation.

# « La transition est aussi réellement source de développement économique pour nous. »

## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons bien structuré la démarche. Nous avons une directrice environnementale, une chargée de mission décarbonation et un responsable HSE, ce qui est significatif pour une équipe de 60 personnes.

Sur notre **scope 1 et 2\*** [les émissions directes de l'entreprise], notre objectif est d'arriver d'ici 3 ans à produire 100% de notre électricité à partir de biomasse.

Sur le **scope 3**, nous avons déjà supprimé tous les produits chimiques nocifs de nos processus de production, et nous lançons cette année l'accompagnement de nos fournisseurs dans leurs propres démarches de décarbonation.

Nous travaillons aussi sur l'emplacement de nos futurs showrooms afin qu'ils soient accessibles en transports en commun pour les visiteurs.

## Quels bénéfices en tirez-vous ?

Le premier bénéfice est personnel : je suis fier que l'entreprise fasse sa part face au dérèglement climatique.

**La transition est aussi réellement source de développement économique pour nous.** Par exemple, il y a peu, je participais à un forum de responsables RSE des Grandes Surfaces de Bricolage et Négoce nationaux, et tous ont manifesté la volonté de référencer notre nouvelle gamme de parquet.

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

L'enjeu est d'embarquer notre écosystème avec nous, y compris nos fournisseurs. Certains sont de petites et moyennes entreprises qui manquent de connaissance et de moyens, ce n'est pas facile.

Nous avons créé un poste de chargé.e de mission décarbonation dont l'une des tâches est de rendre visite à nos fournisseurs et leur apporter des solutions adaptées à leur niveau de maturité. Pour les débutants, nous avons par exemple développé un kit de solutions permettant de réaliser un Bilan Carbone® et d'identifier les aides pour cela.

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de cette démarche environnementale ?

Il y a 2 conditions pour que cela fonctionne : la direction doit être foncièrement convaincue, et l'équipe doit être informée et engagée au quotidien. Dans chacun de nos moments d'équipe, il y a un point sur la décarbonation de l'activité. Nous avons commencé par expliquer les enjeux, pourquoi la décarbonation est absolument nécessaire, puis **nous avons impliqué tout le monde dans l'élaboration du plan d'actions**. Il faut vraiment que le sujet infuse au sein des équipes, qu'il rentre dans les habitudes.

## Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Avant toute chose, je recommande de réaliser un **Bilan Carbone®**. Cela permet de comprendre les grandes masses. C'est une base de départ à partir de laquelle travailler et cet exercice permet déjà d'éveiller les consciences dans l'entreprise car il mobilise différents services.

Une fois le Bilan Carbone® réalisé, il est important d'organiser un événement dans l'entreprise pour en parler, le ramener au concret des activités. La priorité c'est d'impliquer l'équipe, car l'exécution vient du terrain. Il ne faut surtout pas que ce sujet devienne une marotte de la direction.



# Ponthier

**PONTHIER**

DEPUIS 1946

**Activité :** Transformation de fruits et légumes

**Nombre de salariés :** 134

**Géographie :** Objat (Corrèze)

**Date de création :** 1946

**Personne interviewée :** Edwige Stroïsch, responsable RSE



Ponthier est une entreprise de transformation de fruits en purées, coulis et autres préparations de fruits pour les professionnels de la gastronomie. L'entreprise détient la qualité de **société à mission** depuis octobre 2022 et est labellisée **B Corp** depuis 1 an. Elle a entamé il y a 3 ans la décarbonation de son activité, sous l'impulsion de la direction générale et d'Edwige Stroïsch, responsable RSE.

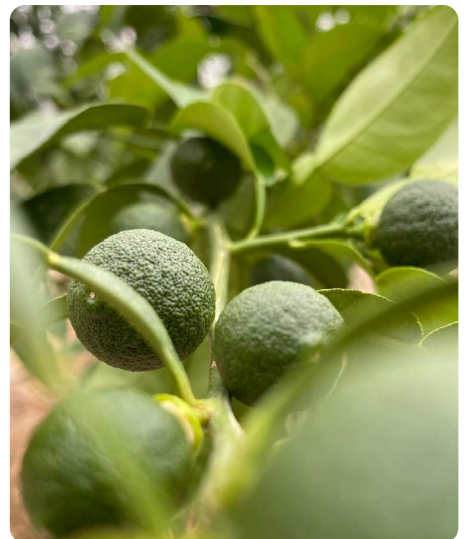
## Pourquoi avez-vous initié une démarche de décarbonation ?

Notre direction souhaitait engager une démarche RSE avec le souci de "faire sa part", notamment en tant qu'entreprise en interaction et interdépendance avec l'agriculture. Nous nous sommes appuyé.e.s sur le référentiel B Corp pour démarrer et, sur le volet environnemental, où la réalisation d'un Bilan Carbone® constituait un prérequis.

## Par quoi avez-vous commencé ?

Nous avons participé à un atelier CarbonCutter avec le cabinet du même nom (ex-Magelan). C'est un atelier très simple, qui permet d'appliquer les mécanismes du Bilan Carbone® à son activité, pour identifier rapidement les ordres de grandeur et les leviers d'action. **Cela a été un véritable "électrochoc" sur les enjeux climatiques pour notre directeur général et pour moi-même.**

Nous avons ensuite réalisé notre premier Bilan Carbone® complet en impliquant tous les managers de l'entreprise. Depuis, une mise à jour est réalisée chaque année.



## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons commencé par agir sur nos émissions directes, celles des **scopes 1 et 2**. Nous avons un besoin de production de froid important pour notre activité alors nous avons profité de l'extension du site pour remplacer tous nos fluides frigorigènes par des fluides nouvelle génération bien moins impactants. Cette action a permis de réduire l'empreinte carbone de ce poste de 99%.

Nous avons également initié un partenariat avec une unité de méthanisation située à 4 km de l'entreprise. Nous leur confions nos coproduits végétaux et nous nous approvisionnons à 100% en biogaz grâce à l'achat de garanties d'origine.

Concernant les émissions de notre chaîne de valeur (**scope 3**), nous avons relocalisé nos achats de sucre en France. Nous testons également une démarche d'engagement de nos fournisseurs, grâce au financement d'un premier Bilan Carbone® chez l'un de nos producteurs. Nous avons aussi rejoint le collectif **ACT Pas-à-Pas** Agro en vue de définir un plan d'actions à horizon 2030 et 2050. Parmi les objectifs fixés, il y a par exemple l'arrêt du fret aérien d'ici 2030.

### Quels bénéfices en tirez-vous ?

Notre démarche RSE est source de fierté pour les équipes, c'est un sujet qui ressort fortement de notre enquête annuelle de satisfaction. Nous avons déployé des **ateliers "2 Tonnes"** auprès des collaborateurs et instauré des points de communication RSE bimensuels, notamment sur nos indicateurs environnementaux. En échangeant avec les équipes, nous les sentons de plus en plus attentives aux enjeux de développement durable.

Notre maturité environnementale rassure aussi nos clients et investisseurs, dont les attentes sont croissantes sur ces thématiques.



Crédits photo : Guillaume Argento

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La recherche de solutions opérationnelles adaptées pour réduire nos émissions directes a été longue, mais nous avons fait les bons choix et ceux-ci sont visibles dans notre trajectoire de réduction. C'est maintenant que le plus "difficile" commence, avec le démarrage du dialogue avec nos parties prenantes (producteurs, transporteurs etc.) pour réduire les émissions de notre **scope 3**. Il est primordial également de maintenir le cap de notre démarche sur le long terme, malgré les contraintes et les urgences opérationnelles rencontrées par les équipes.

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de cette démarche environnementale ?

Être accompagné.es dès le départ par les bonnes personnes nous a permis de savoir par où commencer et d'avoir accès à l'information sur les aides et les leviers spécifiques à notre secteur d'activité.

La mise en place de notre comptabilité carbone trimestrielle a aussi été clé : elle nous permet de mesurer l'impact des actions mises en place, mais aussi d'identifier rapidement d'éventuelles dérives vis-à-vis de notre trajectoire.

## Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Dans la mise en œuvre du plan d'actions, l'enjeu est de trouver un équilibre entre actions symboliques et visibles, et actions long-terme qui mettront parfois plusieurs années à porter leurs fruits.

Enfin, faire preuve de pédagogie, dédier du temps à la sensibilisation et à la formation sur les enjeux, pour que les collaboratrices et collaborateurs s'approprient la démarche.



# Fonderies de Sougland



**Activité :** Conception et fabrication de pièces d'acier et de fonte

**Nombre de salariés :** 50

**Géographie :** Saint-Michel (Aisne)

**Date de création :** 1543

**Personne interrogée :** Yves Noirot, directeur général



“Les Fonderies de Sougland” est l’une des plus anciennes fonderies encore en activité. Créée en 1543 et actuellement dirigée par Yves Noirot, “Les Fonderies de Sougland” conçoit et fabrique des pièces d’acier et de fonte pour l’industrie. La démarche de décarbonation de l’entreprise s’inscrit directement dans sa raison d’être, articulée autour du triptyque fabrication française, protection de la planète et innovation.

## Pourquoi avez-vous initié une démarche de décarbonation ?

L’attention à notre environnement fait partie de notre raison d’être. En tant que fonderie, nous sommes énergivores, nous consommons des ressources, et nous avons toujours cherché à limiter ces impacts. Nous avons par exemple obtenu la certification ISO 14001 (système de management environnemental) il y a plus de 25 ans.

## Par quoi avez-vous commencé ?

Il y a 20 ans, nous avons remplacé nos premiers fours électriques par des fours à induction moyenne fréquence. Cela nous a permis de diminuer notre consommation car les nouveaux fours étaient plus performants, et de réduire nos émissions de

CO<sub>2e</sub>. Nous avons ensuite travaillé sur l’optimisation de nos consommations énergétiques en maximisant le remplissage de nos fours puis, en 2022, **nous sommes passés à la semaine de 4 jours afin d’allumer les fours un jour de moins. Cela nous a permis d’économiser 25% d’énergie.**

Au-delà de nos propres consommations, notre objectif est d’aider nos clients à devenir plus vertueux. Nous leur proposons systématiquement de racheter leurs pièces usagées pour les refondre et éviter d’utiliser de la matière neuve. Nous travaillons aussi en R&D sur l’augmentation de la durée de vie de nos pièces, par exemple en améliorant les alliages. Le client s’y retrouve économiquement car il réduit ses coûts de maintenance.

## Quels bénéfices en tirez-vous ?

Nous avons un retour sur investissement très important, je ne m'attendais pas à ce qu'il soit aussi significatif. Aujourd'hui, nous avons une centaine de demandes entrantes d'entreprises par an, essentiellement grâce à notre démarche environnementale, et nous n'avons pas besoin d'embaucher des commerciaux. Certains clients nous font travailler car ils sont fiers de contribuer à notre démarche.

Il y a aussi un bénéfice concernant les salariés : la démarche nous permet de recruter des talents qui auraient pu rejoindre des entreprises bien plus grosses, alors même que nous sommes situés sur un territoire peu accessible [à Saint-Michel, dans l'Aisne]. Les actions mises en place ont contribué à augmenter la fierté d'appartenance à l'entreprise et la motivation des salariés. Par exemple, le fait de condenser le temps de travail sur 4 jours au lieu de 5 nous a permis de gagner 3% de productivité. Les collaborateurs peuvent mieux se reposer et ont la possibilité de passer plus de temps en famille, ils ont plus d'énergie en revenant travailler.

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de cette démarche environnementale ?

Nous avons embauché un VTE vert (Volontariat Territorial en Entreprise) il y a 2 ans, qui nous a permis d'obtenir la certification ISO 50001 sur le management de l'énergie. Cette personne nous a ensuite rejoint en CDI en tant qu'ingénieur qualité et RSE. Nous sommes aussi engagés dans plusieurs labels et collectifs autour de l'environnement et du Made in France. Ces labels viennent cristalliser et rendre visibles nos actions. J'interviens aussi beaucoup dans des conférences et des clubs d'entreprises pour témoigner sur ces sujets, j'incarne l'entreprise et notre démarche.



## Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Foncez ! Prenez le virage de la transition et vivez-le comme une opportunité. Avant même de penser à la réglementation, **il faut se dire que l'entreprise a tout à gagner à décarboner son activité et voir cela comme un investissement pour l'avenir.**

Au-delà des enjeux économiques de l'entreprise, rappelons-nous aussi de remettre l'humain au centre de tout ce que l'on fait.



# MEGEVAND

## Frères



**Activité :** Transport routier de marchandises interurbain et prestations logistiques

**Nombre de salariés :** 32

**Géographie :** Sillingy (Haute-Savoie)

**Date de création :** 1991

**Personne interrogée :** Pascal Megevand (directeur R&D et SI, co-dirigeant et actionnaire de l'entreprise)

MEGEVAND Frères est une entreprise familiale de transport routier de marchandises et de prestations logistiques, créée en 1991 en Haute-Savoie. Frédéric et Pascal Megevand, qui dirigent l'entreprise, ont initié la transition énergétique de l'activité en 2011, bien avant que le mot "décarbonation" ne commence à être employé.

## Pourquoi avez-vous initié une démarche de décarbonation ?

Au début des années 2010, l'un de nos clients de la grande distribution craignait d'être soumis prochainement aux quotas carbone et nous a demandé de travailler sur le sujet. Au même moment, nous connaissions un pic du cours du gazole. Ces 2 problématiques rencontrées en parallèle ont déclenché le mouvement vers notre sortie des énergies fossiles.

## Par quoi avez-vous commencé ?

L'enjeu était d'identifier une énergie de remplacement pour nos moteurs. Nous nous sommes intéressés au GNV [Gaz Naturel Véhicule], qui permettait de réduire légèrement les émissions de CO<sub>2e</sub>, mais surtout ouvrait la voie au bio-GNV, une énergie presque complètement décarbonée.

A l'époque, les stations et les véhicules n'étaient pas adaptés pour le GNV. Nous avons monté le Projet Equilibre avec 5 autres transporteurs et 1 énergéticien pour éprouver concrètement les bénéfices écologiques et économiques du GNV. Le projet a permis l'émergence de nouvelles stations et l'appropriation de la technologie par les transporteurs.

## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé : avoir plus de 50% de notre parc ne fonctionnant pas au diesel. Ces 18 derniers mois, nous avons travaillé sur la gestion des flux et la réduction des kilomètres parcourus à vide, pour parvenir, sur certains dossiers, avec l'assentiment des clients, à une économie de 15 à 20% des kilomètres parcourus. Nous mettons également en exploitation notre premier poids lourd électrique.

### Quels bénéfices en tirez-vous ?

Nos client.es sont satisfaits car nous leur permettons de décarboner leur transport avec un surcoût maîtrisé. Le prix au kilomètre pour un transport GNV ou électrique est certes plus cher que pour un transport diesel, mais il est compensé, en partie, par les économies de kilomètres que nous réalisons grâce à notre travail sur la réduction des kilomètres à vide. Dans l'ensemble, nos salarié.es adhèrent à la démarche, ils sont contents de conduire des véhicules de dernière génération avec un impact plus faible. **De plus, il y a un gain pour leur santé car ils respirent moins de gaz d'échappement à quai.**

### Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La sortie des énergies fossiles rajoute une vraie complexité pour notre exploitation, en particulier à cause de la perte d'autonomie des véhicules. Nos véhicules diesel parcourent 3000 kilomètres avec un plein, mais ce chiffre tombe à 600 pour un véhicule GNC (Gaz Naturel Comprimé, qui permet le recours à du biogaz) et à 200 pour un véhicule à batterie électrique.





## De quelles actions êtes-vous le plus fier ?

Avoir conduit le Projet Equilibre (mentionné ci-dessus), qui a permis une première prise de conscience des enjeux de décarbonation par le secteur du transport routier.

Nous sommes fiers également de l'acquisition de notre poids lourd électrique et d'avoir obtenu la confiance de nos clients, en nous engageant sur la voie de la décarbonation.

Nous avons également innové sur la manière de financer cet actif : nous investissons dans le châssis et le constructeur nous facture la batterie à l'usage, ce qui a pour effet de ne pas affecter notre taux d'endettement.

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de cette démarche environnementale ?

Nous considérons la décarbonation comme un travail de longue haleine. Il ne faut pas vouloir faire un "coup" opportuniste, c'est une démarche qui se mène dans une perspective moyen/long terme, qui suppose des investissements et des prises de risque. **Cela signifie que la direction générale doit être convaincue qu'il s'agit d'une démarche indispensable à la pérennité de l'entreprise.**

**Activité :** conception, production et commercialisation des équipements nécessaires à la pratique du tennis, squash et padel

**Nombre de salariés :** 70

**Géographie :** siège à Feucherolles (Yvelines), distribution commerciale dans plus de 80 pays

**Date de création :** 1979

**Personne interrogée :** Lou Adler, responsable RSE



Tecnifibre est une marque française d'articles de sport spécialisée dans le matériel de tennis, de squash et de padel. L'entreprise a réalisé sa première mesure d'empreinte carbone en 2023 à la suite de l'arrivée de sa responsable RSE Lou Adler, puis a initié des actions à différents niveaux : sensibilisation des équipes, fonctionnement du siège, éco-conception de produits, stratégie long terme.

## Par quoi avez-vous commencé votre démarche de décarbonation ?

Nous avons réalisé un Bilan Carbone® grâce au dispositif **Diag Decarbon'action\***. Nous avons très rapidement compris les ordres de grandeur de notre impact : 90% vient de notre activité manufacturière (principalement en Asie) dont 83% de l'extraction et de la transformation de nos matières premières. En parallèle de la finalisation de notre Bilan Carbone®, nous avons travaillé à lier ces résultats à des leviers très concrets : nous avons mis en place pour chaque zone d'impact des actions à court, moyen et long termes ; qui vont des "quick wins" à de véritables changements en profondeur.

Nous avons aussi mené un gros travail de sensibilisation des équipes. Nous avons déployé des ateliers 2 Tonnes auprès des collaboratrices et collaborateurs du siège, et mis en place des déjeuners RSE avec toute l'entreprise pour échanger de manière transparente sur cette thématique.

\* Voir page 35

## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous sommes engagé.es dans la démarche ACT Pas-à-Pas avec le cabinet Carbon Cutter (ex-Magelan), qui vise à se fixer des objectifs de décarbonation et détailler les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. C'est un travail structurant et long, c'est pourquoi nous lançons aussi en parallèle des projets plus concrets. Par exemple, nous passons de 0% en 2023 à 50% de nos références fabriquées à partir de matières recyclées au sein de notre gamme textile en 2024.

Les employé.es ont aussi constitué des groupes de travail pour mener des actions au niveau de notre siège. Cela a permis par exemple la mise en place d'un forfait mobilité durable et du covoiturage sur toute notre zone d'activité via une application. Cela crée une dynamique positive, indispensable pour préparer les importants changements à venir.

### Quels bénéfices en tirez-vous ?

En interne, les employé.es sont fier.es de ce que nous mettons en œuvre et content.es de s'impliquer dans les différents groupes de travail. En externe, il est encore un peu tôt pour tirer des bénéfices, nous ne sommes qu'au début de la démarche.

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Il est difficile de changer ! Tecnofibre a connu un très fort développement depuis plusieurs années et il n'est pas si simple d'intégrer cette nouvelle dimension environnementale dans notre mode de fonctionnement et notre modèle économique. Il y a aussi une augmentation des réglementations liées à la RSE. C'est une très bonne chose mais, en tant que petite structure, il nous faut trouver le bon dosage entre répondre aux réglementations et travailler concrètement sur nos impacts.



## De quelle action êtes-vous la plus fière ?

Nous avons lancé en 2024 X-Loop, le premier t-shirt technique 100% recyclé et recyclable fabriqué à partir de chutes de cordages de tennis en polyester. C'est une initiative à la croisée des chemins : on part de notre cœur d'expertise (le cordage), pour aller vers une catégorie qui prend de plus en plus de place chez nous et qui, à périmètre comparable, est la plus émettrice de CO<sub>2</sub> (le textile). Jusqu'à maintenant, le cordage usagé n'était ni collecté ni revalorisé.

**Nous avons mis en place des points de collecte dans 20 magasins et auprès de nos tournois partenaires, ce qui nous permet également de sensibiliser les joueuses et joueurs à des comportements plus responsables dans leur pratique au quotidien.**



Nous avons des axes d'amélioration sur ce projet. Par exemple, notre partenaire qui assemble nos tissus se situe au Maroc, et nos t-shirts contiennent un pourcentage de polyester recyclé issu de bouteilles en plastique car nous ne collectons pas encore assez de volume de cordage. Dans l'idéal, nous aimerions augmenter la collecte et rester en circuit court.

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de cette démarche environnementale ?

Tout d'abord, l'ADN de Tecnifibre ! Relever de nouveaux défis, avec humilité mais détermination est au cœur de nos pratiques. Ensuite, la gouvernance est clé. En tant que responsable RSE, je suis membre du Comité de Direction. **Il faut pouvoir échanger facilement et directement avec les décisionnaires de l'entreprise pour que les choses évoluent.**

Enfin, la sensibilisation de l'ensemble des collaboratrices, collaborateurs et de nos partenaires que nous menons depuis le début est déterminante. Nous avons abordé le sujet par le constat mais aussi et surtout en expliquant le rôle que l'on avait à jouer, le devoir en tant qu'entreprise de prendre part à ce défi collectif.

## Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Ce n'est pas une démarche facile, c'est sûr, mais il faut y aller. Au-delà de l'urgence à agir pour notre bien commun à tous, **je suis convaincue que l'entreprise en sortira gagnante car le coût de l'action est bien moindre que le coût de l'inaction.**



# Altheora



**Activité :** conception et fabrication de pièces en matériaux composites et polymères destinées à l'industrie

**Nombre de salariés :** 300

**Géographie :** Mauves (Ardèche)

**Date de création :** 1934

**Personne interrogée :** Bénédicte Durand, PDG



Altheora est un leader européen de la conception et la fabrication de pièces en matériaux composites et polymères destinées à l'industrie. Depuis son arrivée à la tête du groupe en 2016, Bénédicte Durand s'est attachée à professionnaliser la démarche environnementale d'Altheora pour en faire un avantage compétitif et répondre aux attentes de décarbonation de ses clients.

## Pourquoi avez-vous initié une démarche de décarbonation ?

Je n'ai pas initié la démarche ! Cela a toujours fait partie de nos valeurs d'être vigilant.es quant à nos incidences environnementales. Nous avons fait notre premier Bilan Carbone® il y a 15 ans, alors que c'était très rare à l'époque, et encore plus pour une PME. Lorsque j'ai pris la tête du groupe en 2016, j'ai cherché à professionnaliser la démarche et à mettre en valeur nos actions.

## Comment vous y êtes-vous prise ?

Nous nous sommes engagé.es dans le premier Accélérateur Décarbonation de Bpifrance. Nous avons utilisé la méthodologie **ACT Pas-à-Pas** pour rebalayer notre plan stratégique à l'aune des enjeux environnementaux et sociaux. La méthode nous a aussi aidés à fixer des objectifs quantitatifs. J'ai fait le choix d'engager une trentaine de salariés dans la démarche, représentatifs du groupe, avec des sensibilités et des niveaux hiérarchiques différents. Cela a grandement facilité l'appropriation des enjeux et le déploiement du projet ensuite.

## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous sommes dans l'exécution de notre nouveau plan stratégique, Confluences 2030. Nous appliquons les principes de l'écoconception à nos produits et nous souhaitons maintenant consolider l'accompagnement de nos clients sur la fin de vie de nos produits. Nous présentons aussi notre plan à nos clients - majoritairement des grands comptes internationaux, pour leur montrer que nous sommes au rendez-vous pour les accompagner dans leur propre transition.

## Quels bénéfices en tirez-vous ?

Il y a clairement un bénéfice business. Nous sommes identifié.es sur le sujet par nos client.es, certaines entreprises souhaitent travailler avec nous pour nos engagements. Nous avons par exemple remporté un marché pour la ville de Paris afin de remplacer les toits des colonnes Morris par des toits composites en fibre de lin. L'intérêt environnemental de notre matériau biosourcé a été un critère différenciant.

La démarche contribue aussi très positivement à notre marque employeur. Le fait d'avoir une stratégie tournée vers la RSE nous rend plus attractifs pour recruter et fidéliser. Nous recevons plus de candidatures et celles-ci sont de meilleure qualité.

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

J'avais sous-estimé le temps nécessaire à la structuration et à la conduite du changement associée. Le fait d'intégrer la dimension environnementale à notre performance fait beaucoup bouger les lignes et demande des compétences supplémentaires. Par exemple, lorsque je suis arrivée dans l'entreprise, certains collaborateurs du bureau d'étude ne voyaient pas l'intérêt de se former à l'éco-conception. **Cela a pris du temps de changer les habitudes, mais maintenant tout le monde est convaincu.**

## Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de votre démarche ?

Le point principal est le fait d'avoir lié notre démarche environnementale et notre stratégie pour avoir une cohérence d'ensemble.

Cela permet aux salarié.es d'être fier.es de ce qu'ils font et de ne pas avoir de dissonance cognitive entre leur vie personnelle et professionnelle.

## Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Il faut y aller, et très vite. Je rencontre encore beaucoup de dirigeants et dirigeantes d'entreprises qui n'ont pas de feuille de route de décarbonation, alors que les obligations réglementaires arrivent et que cette démarche ne s'improvise pas.



**Activité :** cantine engagée des entreprises-restauration collective

**Nombre de salariés :** 230

**Géographie :** Paris

**Date de création :** 2015

**Personne interrogée :** Caroline Vignaud Cassinat  
directrice Food et RSE



Foodchéri est une solution de restauration d'entreprise en click & collect, dont les engagements déjà présents à la création de l'entreprise se sont renforcés au fil du temps. L'entreprise est société à mission depuis 2024. Pour Caroline Vignaud Cassinat, la directrice Food et RSE, la décarbonation est l'une des composantes de la démarche RSE de l'entreprise, qui comprend aussi la préservation de la biodiversité et les actions en faveur de la santé et des communautés.

## Par quoi avez-vous initié votre démarche de décarbonation ?

Dès 2016 nous avons proposé une carte avec beaucoup de recettes végétariennes, car **l'alimentation végétale est l'un des plus gros leviers pour la transition écologique alimentaire**. Nous nous sommes ensuite intéressés au sourcing de nos produits afin de favoriser des produits de proximité et des modes de production et d'élevage moins impactants que les modèles traditionnels. Aujourd'hui, 40% de nos ingrédients en volume sont bio.

Nous avons aussi mené des actions de sensibilisation de nos clients. Nous affichons le poids carbone de nos plats depuis 2017 et leur écoscore depuis 2021. Pendant 1 an, nous avons expérimenté les "mardis veggies" : tous les mardis, nous offrons 500 plats végétariens ou vegan aux premières personnes qui commandaient. Cela nous a apporté de la notoriété et permis de populariser l'alimentation végétarienne gourmande.





## Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons mis en place une trajectoire de réduction carbone de nos plats, en cohérence avec l'Accord de Paris. Notre plat moyen pesait 900g de CO<sub>2e</sub> en 2021, et nous visons de réduire son impact à 500g de CO<sub>2e</sub> d'ici à 2035.

Depuis 1 an, nous travaillons aussi sur la biodiversité alimentaire. Nous avons adhéré au programme "entreprises engagées pour la nature" de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et nous souhaitons augmenter la part de nos ingrédients bio à 50% d'ici à 2030.

## Quels bénéfices en tirez-vous ?

Les bénéfices sont multiples. Tout d'abord, cette démarche est valorisée par notre clientèle B2B qui a elle-même des enjeux environnementaux. Notre solution leur permet de nourrir leur propre politique RSE, et leurs collaborateurs et collaboratrices sont très demandeurs d'une alimentation plus engagée.

Notre équipe trouve aussi beaucoup de sens à notre démarche et c'est souvent pour cela que les personnes ont souhaité nous rejoindre.

De manière générale, la démarche nous rend visibles et nous permet d'appartenir à un écosystème très fertile d'acteurs engagés.

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Notre principale difficulté est liée aux prix. Le prix des denrées alimentaires ne prend pas en compte les externalités négatives, donc acheter un produit meilleur pour l'environnement revient à payer plus cher. Nous le savons et nous sommes prêts à faire cet effort, mais il y a un plafond au-delà duquel on ne peut pas aller afin de rester abordable pour nos clients.

**Par exemple, nous avons arrêté d'utiliser des avocats car ceux d'Amérique Centrale ou d'Amérique du Sud avaient trop d'impact environnemental** et que nous n'étions pas capables financièrement d'acheter des avocats de Corse.

## « En 2020, nous avons décidé d'arrêter de proposer du bœuf à la carte, en lien avec son impact environnemental très important. »

### Qu'est-ce qui a été clé dans la réussite de votre démarche ?

Notre modèle repose sur des valeurs fortes, portées par la direction générale et diffusées dans l'ensemble de l'entreprise. Nous menons un vrai travail pour ancrer nos valeurs et s'assurer qu'il y a une cohérence entre l'histoire que l'on raconte et les actions que l'on mène. **La pédagogie est aussi un facteur clé de succès. Nous expliquons notre démarche à nos clients, nos fournisseurs, notre actionnaire.** Nous avons même publié un livre de recettes. Nous avons besoin de rendre désirable la transition alimentaire auprès de nos parties prenantes.

### De quelle action êtes-vous la plus fière ?

En 2020, nous avons décidé d'arrêter de proposer du bœuf à la carte, en lien avec son impact environnemental très important. Nous sommes fiers de cette décision, qui nous a permis de réduire notre empreinte carbone de quasiment 10%. **C'était une grosse prise de risque, nous avons perdu quelques clients mais nous en avons retrouvé beaucoup plus depuis.** Nous sommes convaincus que le fait de renforcer nos engagements nous permet d'embarquer plus de monde autour de nous.

### Quels conseils donneriez-vous à une PME qui souhaite se lancer ?

Je lui conseillerais de devenir **société à mission**. La démarche société à mission permet d'inscrire dans ses statuts d'entreprise le cap que l'on se fixe. Cela donne une structure et une direction à la politique RSE, et permet aussi d'embarquer plus facilement les parties prenantes internes et externes.



# Passer à l'action



# Passer à l'action en 5 étapes

01

## Se former à l'enjeu climatique

Pourquoi parle-t-on d'urgence climatique ? Pourquoi faut-il décarboner l'économie et ses activités ? Pourquoi et comment mon entreprise doit-elle agir ?

**Se forger des convictions sur le sujet est indispensable pour s'en saisir et investir du temps dans les étapes qui vont suivre.**

02

## Évaluer son impact climatique en réalisant un Bilan Carbone®.

Notre recommandation : passer par le guichet [Diag' Décarbon'Action](#) de Bpifrance.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 34 de ce guide !

**bpifrance**

**DIAG DÉCARBON'ACTION**

03

## Mettre en place un plan d'actions sur mesure de réduction des émissions.

S'appuyer sur les résultats de son Bilan Carbone® pour mettre en place un plan d'actions sur-mesure de réduction des émissions.

**Évaluer ensuite ses résultats avec un nouveau Bilan Carbone® et mettre à jour son plan d'actions en conséquence.**

## Former en interne un chef de projet à la méthodologie BEGES,

En parallèle, former en interne un chef de projet à la **méthodologie BEGES**, de façon à être autonome dans la réalisation du Bilan Carbone® à partir de l'année 2 (ou de l'année 3).

**Cela vous permettra de réduire les coûts et d'internaliser la compétence.**

## Répéter l'étape 3 à intervalle régulier.

Votre objectif doit être de relancer un nouveau cycle « Bilan Carbone® - plan d'actions » chaque année, ou à intervalles réguliers, en vous appuyant sur les résultats des cycles précédents pour actualiser votre Bilan Carbone® et affiner continuellement votre plan d'actions.

**Ce processus itératif vous permettra aussi de progresser dans la compréhension de votre empreinte et des résultats des actions mises en place. C'est de cette manière que vous pourrez obtenir des baisses d'émissions significatives.**

### Pour aller plus loin :

#### > Définir des objectifs et une trajectoire de réduction de ses émissions.

Il peut arriver qu'un client, une banque, un investisseur, vous demande de définir des objectifs et une trajectoire de réductions de vos émissions.

Dans ce cas, vous pouvez vous appuyer sur le référentiel reconnu mondialement de la « **Science-Based Targets initiative** » (**SBTi**), ou/et au niveau français sur les objectifs sectoriels fixés par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) qui peuvent servir de boussole.

#### > Élaborer sa stratégie climatique

La mise en place d'actions de réduction à la suite du Bilan Carbone® ne s'avère pas toujours suffisante pour tenir une trajectoire de baisse des émissions. Il faut parfois agir plus en profondeur, en faisant évoluer son modèle d'affaires. De là l'utilité d'une "stratégie climatique". L'idée : intégrer les enjeux du dérèglement climatique à sa stratégie d'entreprise.

#### > Comment faire : entamer la démarche "ACT Pas-à-Pas" de l'ADEME.

# Accompagnement

Les aides à votre disposition



# Le Diagnostic Décarbon'Action

Les investissements nécessaires pour réduire l'empreinte carbone et adopter des pratiques plus durables peuvent sembler hors de portée pour les plus petites structures. C'est pour répondre à ce défi que le Diag Décarbon'Action a été lancé afin d'offrir un cadre financier et technique pour rendre la transition accessible à tous.

## Le Diag Décarbon'Action, c'est quoi ?

Le **Diag Décarbon'Action de Bpifrance** vous accompagne pour réduire durablement les émissions carbone de votre entreprise. Un expert se rend disponible pour mesurer les émissions de Gaz à effet de serre de votre entreprise, vous aider à définir un plan d'actions pour les réduire, et mettre en œuvre ainsi que valoriser vos premières actions.

## Pour les entreprises

- de moins de **500 salariés**.
- Aucune démarche de **bilan GES** réalisée dans les **5 dernières années**.
- Au moins **un an d'activité**.

## Comment ça marche?

- Un **expert** sélectionné par Bpifrance se déplace dans votre entreprise.
- Il vous aide à **définir** une trajectoire de **décarbonation** adaptée à votre activité et à vos enjeux.

## Pour obtenir quoi ?

- Le **bilan de Gaz à effet de serre** de votre entreprise.
- Un **plan d'actions détaillé**.
- Des **supports** pour communiquer et valoriser votre démarche.

## Testez votre éligibilité !

Scannez le QR code et découvrez en plus sur le [Diag Décarbon'Action](#)



## Quelques chiffres

**3** étapes livrables clés, réparties sur

**12** jours d'accompagnement

**3300** diagnostics engagés depuis sept. 2021

**97%** de taux de satisfaction

*“ Très professionnel et adapté à une PME, nous sommes très satisfaits de la prestation et de l'appui technique. Aujourd'hui nous avons les outils pour faire baisser notre empreinte carbone et nos clients ont été très impressionnés du niveau de détail.”*

**Alexandra Chevriat, Directrice Générale  
SCHLIGLER SAS**

# AXA Prévention vous accompagne

En plus de ce guide, pour renforcer son accompagnement auprès des dirigeants et dirigeantes de TPE-PME dans la décarbonation, **AXA Prévention offre des services gratuits via [la plateforme](#) 'En sécurité au travail'.**



## « Se former pour un passage à l'action réussi. »

**Dans la rubrique Risques Climatiques**, retrouvez un e-learning gratuit pour vous former et enclencher votre démarche de décarbonation. Développé avec AXA Climate School, cet e-learning sous forme de slides ludiques et dynamiques est divisé en **8 chapitres** :

1. **Transition climatique** : préambule en 10 points
2. Pourquoi **agir** dès aujourd'hui
3. Enclencher sa **démarche de décarbonation**
4. Évaluer son **impact climatique**
5. Après le **Bilan Carbone®**
6. Définir ses objectifs et sa **trajectoire de réduction**
7. Élaborer sa **stratégie climatique**
8. Conseils transversaux

**Dans la rubrique Risques Routiers**, vous aurez accès à un dispositif à destination des gestionnaires de flottes automobiles, qui regroupe :

- Un **autodiagnostic** pour mesurer l'état d'avancement de la décarbonation de la flotte entreprise en complément du niveau de prévention des risques routiers.
- Un **e-learning** à destination des **managers** qui intègre un module sur la décarbonation de la flotte et un pour **collaborateurs** avec des modules d'écoconduite.



# “Vous avez toutes les clefs”

**Les 4 conseils de Stefano Bonelli,  
Directeur Décarbonation  
chez AXA Climate**



## Quatre conseils transversaux

01

**S'appuyer sur l'engagement de la direction.**

Pour que votre démarche ait toutes les chances de réussir, il faut qu'elle soit soutenue par le PDG et la direction, mais aussi de toutes les équipes en interne. C'est un élément clef.

02

**Y aller par étapes.** Ne visez pas la perfection. Il faut voir la décarbonation comme un parcours, une démarche continue. Dans cette optique, il est utile de viser des succès faciles à atteindre pour créer du mouvement.

03

**Raisonner en ordre de grandeur.** C'est tout l'intérêt de la réalisation de son Bilan Carbone®. Soyez pragmatiques : concentrez vos efforts là où vous avez les plus grands impacts en carbone et le plus de marges de manœuvre.

04

Raccrocher votre démarche à celle, plus globale, de **l'amélioration de la performance continue de votre TPE-PME**, qui comprend l'amélioration des processus de production, des processus organisationnels, etc.

# Glossaire

**ACT Pas à Pas** – Ce parcours de l'ADEME alterne théorie et pratique pour former les entreprises dans le développement et la mise en œuvre de leurs stratégies de décarbonation

**Atelier 2 tonnes** - Aujourd'hui, un Français émet en moyenne 9 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Pour respecter les engagements de l'Accord de Paris, il faudrait baisser ces émissions par personne à 2 tonnes par an d'ici 2050.

L'atelier interactif et ludique 2tonnes simule des scénarios de transition bas-carbone en faisant vivre en accéléré les 30 prochaines années. Les participants doivent choisir des actions individuelles et collectives à l'échelle de la France pour atteindre 2 tonnes émises en 2050.

**B Corp** - La certification dite « B Corp » est un label international, qui reconnaît les bonnes pratiques des entreprises en termes d'impact social, sociétal et environnemental, de gouvernance et de transparence envers le public.

{Le B de « B Corp » est une abréviation de « 'Benefit for All' », désignant une société reconnue pour avoir des effets bénéfiques sur le monde, tout en étant rentable.}

**BEGES** - Bilans d'Émissions de Gaz à Effet de Serre : évaluation du volume total de GES émis dans l'atmosphère sur une année par les activités de la personne morale (PM) sur le territoire national, et exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone.

**Bilan Carbone®** - Le Bilan Carbone® est un outil de diagnostic mis au point par l'ADEME, permettant de mesurer et de suivre la globalité des émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes, émises par une entreprise.

**CO<sub>2e</sub>** – L'équivalent CO<sub>2</sub> est une unité créée par le GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) : les différents gaz n'ayant pas le même impact sur l'effet de serre et ayant une durée de vie dans l'atmosphère différente, l'unité uniformise et mesure donc leurs effets climatiques.

L'équivalent CO<sub>2</sub> est défini comme la « masse de dioxyde de carbone qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique qu'une quantité donnée d'un autre gaz à effet de serre ».

# Glossaire

**Comptabilité carbone** - La comptabilité carbone - ou Carbon Accounting en anglais - englobe toutes les méthodes permettant de recenser, quantifier et classer les émissions de gaz à effet de serre anthropiques. C'est-à-dire générées par les activités humaines. C'est une forme de comptabilité extra-financière qui attribue un coût, exprimé en CO<sub>2e</sub>, à une activité donnée.

**Quotas -ou crédits- carbone** - Un quota carbone est un outil de politique publique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre via des titres donnant «droit» à l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub> équivalent (CO<sub>2e</sub>). S'appuyant sur le principe pollueur-payeur, le principe est de faire payer par les émetteurs le coût de la nuisance pour le climat que constituent leurs émissions. Ce "droit à polluer" constitue le mécanisme fondateur du marché carbone.

**Santé environnementale** - La santé environnementale est une approche scientifique qui vise à prévenir les problèmes de santé en prenant soin des écosystèmes et plus largement, en améliorant la santé publique par le développement de solutions basées sur la nature.

**SBTi** - les Science Based Target initiatives ont vocation à accompagner les entreprises dans la réduction de leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

**Scopes** - Les scopes 1, 2 et 3 sont des catégories d'émissions de gaz à effet de serre (GES) utilisées pour réaliser un Bilan Carbone®.

**Scope 1** = émissions directes de gaz à effet de serre

**Scope 2** = émissions indirectes liées à l'énergie

**Scope 3** = autres émissions indirectes. À noter que le Scope 3 représente en général la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise. Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

**Société à mission** - Une société à mission est une entreprise qui affirme publiquement (en les inscrivant dans les statuts de l'entreprise) sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.



AXA  
Prévention

**bpifrance**  
SERVIR L'AVENIR

**carbon cutter**



Climate

